



DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES
Service Politique de la Ville

2025 DDCT 91 – Mise en œuvre du Pacte Parisien des Quartiers Populaires – Subventions de fonctionnement (161 115 euros) à 41 associations pour le financement de 44 projets dans les quartiers populaires (2e tranche)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

La Ville de Paris s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires, qui traduit l'ambition de la Ville d'apporter des réponses concrètes dans chacun des 35 quartiers populaires qui ont été identifiés à partir de 12 indicateurs de vulnérabilité comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics.

Ce Pacte se décline au niveau local en projets de territoire (à l'échelle des arrondissements concernés) et en projets de quartiers pour chacun des 35 quartiers populaires. Élaborés à l'aide d'une concertation auprès des habitant.e.s et d'un dialogue élargi aux acteurs locaux intervenant dans ces quartiers, ces documents mettent en lumière des projets structurants déjà engagés et à venir dans ces territoires. Ces derniers sont portés ou soutenus par la ville de Paris et ses partenaires afin d'améliorer la vie dans les quartiers et de renforcer les services auprès des Parisiens.

Parce que les associations sont les partenaires de premier rang dans la mise en œuvre des mesures du Pacte parisien et des projets de quartiers, la Ville de Paris a proposé la création d'une enveloppe « Pacte », dotée de 400 000 € en fonctionnement, pour précisément soutenir chaque année des projets associatifs qui répondent aux mesures déployées dans le Pacte parisien pour les quartiers populaires, notamment :

- L'accompagnement à la scolarité et la lutte contre le décrochage scolaire
- Former et soutenir les jeunes dans leurs projets en faveur de la transformation écologique de leur quartier
- Accompagner l'apprentissage du vélo dans les quartiers
- Faire vivre les places populaires dans chacun de nos quartiers
- Expérimenter des salles des fêtes
- Expérimenter un accueil du matin des enfants en lien avec le tissu associatif de proximité
- Expérimenter les petits déjeuners gratuits dans des écoles publiques en quartier populaire

- Concrétiser le droit à une alimentation saine Faciliter l'accès aux vacances pour toutes et tous
- Développer les réseaux de familles monoparentalité et favoriser le répit parental
- Faciliter l'accès à la culture dès le plus jeune âge
- Aller vers l'emploi dans les quartiers.

Les 44 projets présentés dans cette deuxième délibération pour le financement des mesures du pacte se répartissent comme suit :

- **Animer et embellir les places populaires dans chacun de nos quartiers ;**
 4 projets dans le 10^e arrondissement.
 2 projets dans le 11^e arrondissement.
 4 projets dans le 13^e arrondissement.
 2 projets dans le 14^e arrondissement.
 1 projet dans le 17^e arrondissement.
 3 projets dans le 18^e arrondissement.
 5 projets dans le 20^e arrondissement
- **Accompagner à la scolarité et à la lutte contre le décrochage scolaire, en particulier via l'aide à l'orientation professionnelle et la découverte des métiers des collégiens ;**
 1 projet dans le 13^e arrondissement.
 2 projets dans le 17^e arrondissement.
 1 projet dans le 18^e arrondissement.
 1 projet dans le 19^e arrondissement.
- **Expérimenter des salles des fêtes**
 1 projet dans le 11^e arrondissement.
 1 projet dans le 18^e arrondissement.
- **Pour un meilleur accès à la culture dès le plus jeune âge.**
 1 projet dans le 11^e arrondissement.
 1 projet dans le 12^e arrondissement.
 1 projet dans le 13^e arrondissement.
 1 projet dans le 18^e arrondissement.
- **Faciliter l'accès aux vacances pour toutes et tous ;**
 1 projet dans le 11^e arrondissement.
 1 projet dans le 15^e arrondissement.
 2 projets dans le 17^e arrondissement.
 2 projets dans le 18^e arrondissement.
- **Développer les réseaux de familles monoparentalité et favoriser le répit parental**
 1 projet dans le 14^e arrondissement
 1 projet dans le 18^e arrondissement.
 1 projet dans le 19^e arrondissement.
- **Aller vers l'emploi dans les quartiers**
 1 projet dans le 11^e arrondissement.

- 1 projet dans le 17^e arrondissement.
- 1 projet dans le 19^e arrondissement.

Pour cette deuxième tranche de financement, il est proposé de voter un ensemble de projets pour un montant de 161 115 euros afin d'aider à la réalisation de 44 projets pour mettre en œuvre ou expérimenter les mesures du Pacte au bénéfice des habitantes des quartiers populaires.

Ces projets s'inscrivent donc dans les priorités définies pour ces territoires et participent des transformations que la Ville souhaite mettre en œuvre, en réponse aux besoins des habitant.e.s.

Ils sont construits à l'échelle locale, en lien avec les mairies d'arrondissement, et en cohérence avec les enjeux remontés par les acteurs locaux (habitant.e.s, associations institutions). Vous les trouverez ci-après présentés de façon plus détaillée et par arrondissement :

Pour le 10^e arrondissement, tous les quartiers populaires,

- **La Ressourcerie (Chamodix), « Chamô à Karski »** : il s'agit de déployer une programmation « hors les murs » sur la place populaire Jan Karski, avec 7 événements s'échelonnant de mai à juillet 2025. A chaque animation, deux activités seront proposées autour de la sensibilisation au réemploi et à la création, avec des acteurs de la transition écologique et artistiques et la division territoriale de la DPE. Une action de « clean up day » est également prévue. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000€** à l'association la Ressourcerie Chamodix.
- **LABOmatique, « En lieu et place »** : à l'occasion de la restructuration de la Place du Colonel Fabien en 2025 (végétalisation, piétonisation), la bibliothèque François Villon et le centre Paris Anim'10 Grange aux Belles, l'association LABOmatique proposent de créer des podcasts avec les habitant.e.s des 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris. L'association La Cabane sonore valorisera ces podcasts en créant musiques et illustrations sonores et en les intégrant dans un site internet réunissant images et photographies du quartier, montage sonore et interviews. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **2560€** à l'association LABOmatique.
- **Aires 10, « La place du Buisson St Louis se met à table »** : l'ambition est d'expérimenter un nouvel usage de la place, en fin de journée, autour de repas. 8 repas conviviaux sont ainsi prévus à chaque semaine de l'été 2025. La coordination du projet sera faite par les acteurs locaux Aires 10, Dena'ba et IDL. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention de **6700€** à l'association Aires 10.
- **La Maison du Canal, « Faites place au quartier ! Animation GAB été 2025 »**. Afin de favoriser les temps de rencontre entre les habitant.e.s de la Grange aux Belles et sensibiliser les petits et grands à une alimentation saine et durable, des repas partagés seront organisés entre juin et juillet, ainsi que des ateliers cuisine pour valoriser les savoir-faire de chacun. Des animations collectives et ludiques seront régulièrement proposées en parallèle. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4000€** à la Maison du Canal.

Pour le 11^e arrondissement, quartier Fontaine au Roi

- **Régie de quartier Fontaine au Roi, « Intermédiation emploi »** : il s'agit de mettre en place un premier accueil emploi pour des personnes habitant en quartier populaire qui ne sont pas suivies dans le cadre de leur recherche d'emploi. Ce projet permettra à la fois de repérer les

habitant.e.s éloigné.e.s de l'emploi, de leur proposer un lieu d'accueil ainsi qu'une médiation vers les dispositifs locaux d'insertion et de formation professionnelle de droit commun. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **1 000 €** à la Régie de quartier Fontaine au Roi.

- **Régie de quartier, « Support au développement du lien social »** : il s'agit de prendre en charge une partie des coûts de gestion du local collectif résidentiel (frais de gestion, achat de matériel) et ainsi permettre à près de 50 associations du quartier de développer des activités sportives, culturelles et de loisirs. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **600€** à la Régie de quartier Fontaine au Roi.
- **La Fabrique des petits hasards, « Réinvestir l'espace public par un théâtre de proximité »** : l'association souhaite investir les rues aux enfants en proposant des activités culturelles pour les enfants de Belleville Fontaine au Roi. En lien avec le Picoulet et le Bouquin qui bulle, l'association propose des interventions autour de performances collaboratives, au cœur de l'espace public. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **1000 €** à la Fabrique des petits hasards.
- **Move and art, « Programme level up »** : l'association a l'ambition de célébrer la danse et la culture hip-hop. 7 événements impliquant les habitant.e.s vont être organisés sur la nouvelle place populaire du quartier, la place Marek Edelman. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **2000€** à l'association Move and art.
- **Swag studio, « Swagez jeunesse »** : l'association travaille à rendre la danse accessible aux habitant.e.s de Belleville. 20 sessions de danse sont programmées dans le studio de danse avant de se produire sur l'espace public, avec une attention particulière à intégrer les filles, garçons et publics hébergés en hôtels sociaux. Au vu de l'intérêt de l'action, il est proposé d'attribuer une subvention de **2000€** à l'association Swag studio.
- **Association Pas à Pas new, « séjour à la ferme : remédiation animale »** : ce projet co-construit par l'association et l'équipe de Feu Vert, vise à amener 12 jeunes (10-13 ans) à la campagne dans le sud-ouest de la France pour y faire des activités ludiques et médiation par l'animal (chevaux, cochons d'inde et autres animaux). Les jeunes apprendront ainsi à se familiariser et à accepter le respect des règles, travailler sur la gestion de leurs émotions, travailler leur rapport avec les autres, développer leurs compétences psycho-sociales. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **6000 €** à l'association Pas à Pas new.

Pour le 12^e arrondissement, le quartier Porte de Vincennes

- **Cosmos Art, « Cosmic Edition 2^e »** : il s'agit de soutenir l'installation du tiers lieu éphémère Cosmic, situé en cœur du quartier populaire (boulevard Carnot, Jardin Marguerite Huré). Imaginé comme un espace convivial co-construit avec les habitant.e.s, le tiers lieu offrira aux personnes ne pouvant partir en vacances les mois de juillet et août, des activités telles que des spectacles, pratiques artistiques, littéraires... Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4500€** à l'association Cosmos Art.

Pour le 13^{ème} arrondissement, tous les Quartiers populaires.

- **Association Ecole de la transition écologique - Etre Paris, « Journées de découverte des métiers de la transition écologique »** : il s'agit de proposer dix journées de sensibilisation et de découverte des métiers de la transition écologique. Chaque session dure 6h et est à

destination d'une dizaine de participant.e.s. Le contenu de la journée concerne des échanges ludiques autour de la transition écologique, des jeux, des ateliers participatifs, des ateliers de réparation vélo, un atelier d'agriculture urbaine, des visites chez des partenaires (fermes urbaines, réparateurs cycle, ressourceries). Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **2000 €** à l'association Ecole de la transition écologique – Etre Paris.

- **Association RJD, « Super brigade verte »** : il s'agit de soutenir l'initiative de jeunes membres de RJD13 qui ont choisi de maximiser leur implication dans le quartier en s'engageant dans un projet d'engagement et de transition écologique. Le but est ici de remettre les jeunes au cœur de leur quartier en les mobilisant sur des actions de nettoyage, devenant ainsi acteurs et transformant leur comportement sur la durée. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **1000 €** à l'association RJD.
- **Association RJD, « autour de la place pop' Nationale »** : l'association met en place des animations autour de la place Nationale, future place populaire, en travaux jusqu'à décembre 2025 ; cela permettra aux habitant.e.s de s'approprier ce nouvel espace public. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de **4000€** à l'association RJD.
- **Association Treize pour tous, « Une mixité sur Massena »** : l'ambition de l'association est de mettre en place des animations régulières sur la place de Vénétie et de permettre tout particulièrement l'appropriation de la place par les femmes à travers une programmation fédératrice : discosalade, food truck, cours de taï chi en plein air. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **5000€** à l'association Treize pour tous.
- **Courant d'Art frais, « Spectacles vivants de l'espace public »** : des manifestations artistiques (représentations de marionnettes) sont prévues sur 3 espaces publics, dont 2 places populaires. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de **4000€** à l'association Courant d'Art frais.
- **Compagnie à l'affût, « le théâtre outil : dynamiser le quartier grâce au spectacle vivant »** : il s'agit de proposer d'avril à juin des représentations de la Cabane à histoires, sur la place populaire de Vénétie afin de renforcer son occupation positive. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4000€** à l'association Compagnie à l'affût.

Pour le 14^{ème} arrondissement, quartier Porte de Vanves

- **Association Yachad, « Maison de la parentalité »** : il s'agit de promouvoir une approche unique et inclusive de la parentalité, celle de la parentalité partagée mais aussi de développer l'axe parentalité pour offrir encore plus de soutien aux parents dans leur rôle éducatif et de favoriser une rencontre constructive entre les habitant.e.s et les différentes associations autour de projets fédérateurs. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **10 000 €** à l'association Yachad.
- **Le Moulin, « Coordination et animation du comité des fêtes Plaisance-Pernety »** : Le Moulin organise 10 réunions de coordination pour coconstruire des événements festifs et conviviaux, avec l'objectif d'intégrer de nouveaux acteurs et de désenclaver socialement et culturellement le quartier. Au-delà des deux manifestations annuelles prévues, des

événements pourront être programmés en soirée. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3500€** à l'association Le Moulin.

- **La Ressourcerie créative « Défilé populaire multi-associatif autour de la guinguette »** : l'association coordonne les préparatifs du défilé et met à disposition de vêtements de seconde main à chaque association participante. Cet événement contribue à l'identification du square Serment de Koufra en tant que place populaire de la porte d'Orléans. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3200€** à la ressourcerie créative.

Pour le 15^{ème} arrondissement, quartier Falguière

- **Association Energie citoyenne 15, « Et au bout il y a la plage et la mer »** : il s'agit d'un projet d'accompagnement de familles fragilisées du quartier Falguière, majoritairement des familles monoparentales et leurs enfants, qui ne partent pas durant l'été en leur proposant des activités durant une semaine et une sortie à la mer. Le projet vise ainsi à offrir à ces familles un moment de détente et de découverte tout en renforçant les liens entre parents et enfants (à l'aide des activités ludiques et éducatives) et sensibilisant aux thématiques de la santé et de l'environnement. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **2500 €** à l'association Energie citoyenne 15.

Pour le 17^e arrondissement, tous les Quartiers populaires,

- **Association AECS, « Vacances et Mentorat Jeunes-Enfants »** : il s'agit de proposer des séjours à des familles en faisant participer des jeunes pour s'occuper des enfants. Cela permet de laisser du temps aux parents et d'offrir aux jeunes de plus de 17 ans un rôle de mentor auprès des enfants de 9 à 14 ans, renforçant ainsi leur sens des responsabilités et leur engagement social. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4 500 €** à l'association AECS.
- **Association Centre social Pouchet, « Objectif brevet »** : il s'agit de renforcer les compétences scolaires des élèves de 3^e issus des QPV, d'encourager leur réussite éducative, de valoriser leur potentiel et de développer leur confiance en eux. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4 500 €** à l'association Centre social Pouchet.
- **Association Tadam, « TADAM ! Prévenir le décrochage scolaire en redonnant confiance aux jeunes en lycée professionnel »** : il s'agit d'accompagner les élèves du Lycée Maria Deraisme (3^{ème} métier, CAP, UPE2A) dans la connaissance de soi afin de les aider à devenir acteurs de leurs choix d'orientation. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000 €** à l'association Tadam.
- **Association Jeunesse Parisienne 75, « Séjours familles »** : il s'agit de proposer aux jeunes ayant participé à un projet de court-métrage un séjour afin de valoriser leur engagement et de finaliser le tournage dans un autre environnement. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4 500 €** à l'association Jeunesse Parisienne 75.
- **Association Vintages- valorisation intergénérationnelle des personnes âgées par l'entrepreneuriat social, « Accompagnement des élèves de 3^e dans leur stage entreprise - le Rallye des Possibles »** : il s'agit d'accompagner les élèves du Lycée Maria Deraisme (3^{ème}

métier, CAP, UPE2A) dans la connaissance de soi afin de les aider à devenir acteurs de leurs choix d'orientation. A travers des ateliers interactifs, les jeunes identifient leurs motivations, aptitudes et intérêts, construisant des projets d'orientation alignés sur leurs aspirations. Puis des ateliers découverte (3 heures) leur sont proposés. Des ateliers motivation (2,5 jours consécutifs) sont organisés de façon à renforcer la confiance en soi, d'identifier forces et intérêts, et les motiver face à l'orientation. Ces actions permettent d'aborder des thématiques essentielles : gestion du stress, prise de parole en public et cohésion de groupe. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **1000 €** à l'association Vintages- valorisation intergénérationnelle des personnes âgées par l'entrepreneuriat social.

- **Association Eyena « Totems : une ode à la diversité »** : il s'agit de renforcer les liens intergénérationnels et le vivre ensemble grâce à la création d'un livre ludique, qui mettra en valeur le portrait de chacun des 30 participant.e.s. Cette œuvre intégrera le projet plus global de galerie d'art sous le périphérique. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000€** à l'association Eyena.
- **Blanc Titane, « Art visuel urbain itinérant »** : il s'agit de réunir jeunes et seniors autour de la création artistique, pendant près de 12 heures, avec comme objectif la réalisation d'œuvres d'art itinérantes qui seront valorisées sous le périphérique et dans plusieurs lieux du quartier Porte Pouchet-Porte de St Ouen. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000€** à l'association Blanc Titane.

Pour le 18^e arrondissement, quartiers des Faubourgs

- **Association Home Sweet mômes, « Ouverture d'un café des enfants à la Goutte d'Or Sud »** : il s'agit de l'ouverture d'un lieu qui visera un accueil inconditionnel des enfants et de leurs familles sur une vaste plage horaire autour d'activités artistiques, culturelles, éducatives et de loisirs ; un espace pour les adolescents ; un lieu de répit parental et d'actions de soutien à la parentalité ; un lieu ouvert sur le quartier et d'animation de l'espace public à proximité. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **10 000 €** à l'association Home Sweet mômes.
- **Association Les Enfants de la Goutte d'or, « Chantier d'Eté Nature et Santé »** : il s'agit d'un chantier nature d'une semaine en Juillet à la Ferme du Champ d'Air autour d'activités écologiques (maraichage, cuisine et nutrition) et bien-être (yoga, sport et bien-être) dans une approche de soutien à la parentalité (activités parents/enfants). Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **5000 €** à l'association Les enfants de la Goutte d'or.
- **Association Jardin des Traverses, « Support d'actions agri-culturelles »** : il s'agit d'un projet qui concerne un site Parisculteurs ouvert à l'été 2024 sur la Petite Ceinture (entre les Portes Clignancourt et Chapelle). Afin d'en faciliter l'appropriation par les habitant.e.s des quartiers avoisinants, le projet propose l'organisation de 6 événements culturels, le 1^e samedi du mois entre avril et octobre. Des efforts seront déployés pour réussir la mobilisation des publics : aller-vers en pied d'immeuble, communication ciblée avec les gardiens des résidences et développement de relais par les associations locales. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **2 800€** à l'association Jardin des Traverses.

Pour le 18^e arrondissement, quartier des Portes.

- **Association Oasis 18, « un stage de qualité pour tous »** : il s'agit de proposer un accompagnement renforcé et individualisé pour des élèves repérés par les collègues Maurice Utrillo et Hector Berlioz comme ayant des difficultés à se mobiliser dans leur parcours d'orientation, sur les dispositifs d'aide à la recherche de stage. Dans le même temps, un réseau de partenaires pouvant devenir des lieux de stage bienveillant et faisant preuve de souplesse (accueil de dernière minute, sensibilisation aux profils des décrocheurs) est constitué. Les collègues du secteur pourront orienter des élèves de 3^e et de 4^e dès la rentrée jusqu'au 1^{er} jour de stage si l'élève est sans lieu d'accueil. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **8 000 €** à l'association Oasis 18.
- **Association Rosa-Parks (Paris), « Les enfants de Rosa partent à l'aventure »** : il s'agit d'un séjour qui vise les enfants âgés entre 6 et 11 ans pour une durée de 4 à 5 jours. L'hébergement se fera en auberge de jeunesse ou en maison d'hôte. La destination du séjour se trouvera en France afin de montrer au groupe qu'il n'y a pas forcément besoin de partir à l'autre bout du monde pour être en vacances. La destination sera réfléchiée en amont de la présentation du séjour au public concerné. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4 500 €** à l'association Rosa Parks (Paris).
- **Association Mémoires croisées, « Balades urbaines photographiques et collecte de témoignages »** : le projet propose d'interroger l'histoire, les mémoires individuelles et collectives, de (re)découvrir le quartier aujourd'hui, d'imaginer son devenir. Il placera les habitants en position d'acteur (archiviste, photographe, narrateur, promeneur) afin de questionner les archives communales, de partager des archives personnelles, de se promener, de photographier leur quartier et ceux environnants, de témoigner et de penser la ville de demain. Le projet se développera à travers des ateliers, des rencontres et des balades urbaines. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **1 500 €** à l'association Mémoires croisées.
- **Association la Maison Bleue- Porte Montmartre, « Les banquets citoyens »** : 6 banquets citoyens seront organisés et animés sur le mail Binet, place populaire du QPOP Porte Montmartre - Porte de Clignancourt - Porte des Poissonniers. Des tables, des chaises et des barnums seront installés dans l'espace public afin de proposer aux habitant.e.s d'échanger et de débattre autour de sujets sociétaux. Des questionnaires seront distribués en amont afin de connaître les thématiques souhaitées par les habitant.e.s. A chaque banquet, un buffet sera proposé. Un dessinateur réalisera également des portraits des participants. Les paroles et les portraits seront ensuite présentés sous forme d'exposition dans plusieurs lieux du quartier (le Petit Ney, la Maison de la conversation, la bibliothèque Jacqueline de Romilly, le centre paris'anim Binet, ...). Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000 €** à l'association la Maison Bleue- Porte Montmartre.
- **La Sierra Prod, « Ciné hors les murs : en salle et sur l'espace public »** : Il s'agit de 15 projections annuelles, dont 6 projections en plein air dans des lieux accessibles du 18^e, en partenariat avec des acteurs associatifs locaux. Ces événements attirent environ 150 personnes à chaque projection, renforçant la convivialité et l'accessibilité du cinéma pour tous. En combinant projections en salle et en plein air, le projet vise à renforcer le lien social et à rendre le cinéma accessible à un large public dans le 18^e arrondissement. Le projet repose sur un ciné-club animé par un comité de 10 jeunes (13-30 ans). Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4000 €** à l'association La Sierra Prod.

Pour le 19^e arrondissement, tous les Quartiers populaires

- **Association ligue de l'enseignement/ fédération départementale de Paris, « Ecris ta Légende »** : ce projet cible un groupe de 12 jeunes (13 à 17 ans) et leurs familles, habitant le quartier prioritaire Danube-Solidarité-Marseillaise. L'objectif est de construire un groupe mixte et paritaire (filles/garçons, générations, établissements scolaires...) et de lui proposer un stage composé d'ateliers de développement personnel et d'estime de soi ; séances d'orientation et d'insertion professionnelle ; débats, sorties, animations sportives, et coaching. Séances de restitution des travaux réalisés au sein du stage. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000 €** à l'association La ligue de l'enseignement / fédération départementale de Paris.
- **Association Rosa Parks, « Parent'aise - week-end de répit parental pour les parents de Rosa Parks »** : il s'agit d'offrir un répit aux parents, en leur permettant de se reposer, de renforcer leur bien-être familial et d'éviter l'épuisement. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **2000 €** à l'association Rosa Parks.
- **Association S'orienter ensemble, « Découverte positive des métiers G. Rouault et S. Lacore (partie 2) »** : ce projet vise à accompagner les élèves dès la 4^e dans la construction de leur projet d'orientation, en leur faisant découvrir les métiers et en leur présentant les différentes filières post-3ème de manière neutre et ludique. Il ambitionne également de déconstruire les idées reçues sur les formations professionnelles et de renforcer la collaboration entre élèves, parents et enseignants pour guider les jeunes dans leur parcours. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **4255 €** à l'association S'orienter ensemble.

Pour le 20^e arrondissement, quartiers des Portes.

- **La Lune dans les yeux, « UrbaN'opéra »** : il s'agit d'ouvrir l'opéra à de nouveaux publics, en le fusionnant avec les arts de la rue (break dance). Un spectacle est créé et encadré par des professionnels, avec des participant.e.s en situation de handicap, notamment des personnes malentendantes. Cinq jours sont consacrés à la préparation du spectacle, le 6^e est le jour de la représentation sur l'espace public. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention de **2000€** à l'association La Lune dans les yeux.
- **Les petits débrouillards Ile de France, « Des sciences avec les Petits »** : il s'agit d'aller au-devant des jeunes, sur l'espace public, afin de les ouvrir à la culture scientifique. Un dispositif d'animations itinérantes est prévu, ainsi que des pieds d'immeuble et une intervention au moment des fêtes de quartier. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000€** à l'association Les petits débrouillards Ile de France.

Pour le 20^e arrondissement, quartiers des Faubourgs.

- **Archipelia, « Fête de quartier 2025 »** : une coordination est relancée par Archipelia pour organiser un temps fort sur le Belvédère de Belleville. En lien étroit avec les habitant.e.s, le 7 juin aura lieu un repas partagé, des activités pour les familles, une scène ouverte et un barbecue en fin de soirée. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention de **3000€** à l'association Archipelia.
- **Stratajm, « Dynamiser la place populaire Alphonse Allais »** : l'association propose de former des groupes de parents d'élèves de la crèche et de l'école afin qu'ils puissent animer la Ludomouv' récemment installée sur la place. Une animatrice est par ailleurs recrutée par le centre social dès l'été 2025 afin de préfigurer des futures activités ludiques. Au vu de

l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **6000€** à l'association Stratajrm.

- **La 20^e Chaise, « Le kiosque citoyen »** : ce projet, issu du BPP, est co-porté par le conseil de quartier et le centre social La 20e Chaise. Après quelques années d'attente, les travaux vont démarrer en septembre 2025. Afin de préfigurer ce futur espace, une coordinatrice a déjà été recrutée par le centre social. L'objectif est d'animer au mieux l'espace à l'été 2025 afin de préfigurer les futures activités du kiosque. Le projet va ainsi à permettre d'accroître le nombre d'activités proposées sur cette place populaire à l'été. Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **3000€** à l'association La 20^e Chaise.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris